

Envoi : 10/04/2017

Réception par le Préfet : 10/04/2017

Publication : 13/04/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2017-4-7-3

Séance du vendredi 7 avril 2017

**FONDS DEPARTEMENTAL POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS
NATIONALES OU INTERNATIONALES SE DEROULANT DANS LE HAUT-RHIN**

**ORGANISATION DU CONGRES NATIONAL DES PROFESSIONNELS DES
MUSEES ET DU TOURISME PAR LA FEDERATION DES ECOMUSEES ET DES
MUSEES DE SOCIETE**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

M. ADRIAN, Mme BOHN, MM. BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mme DREXLER, MM. GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mmes HELDERLE, JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. BECHT donne procuration à Mme BOHN.

EXCUSES :

Mmes DIETRICH, GROFF, MM. HEMEDINGER, JANDER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative à la modification des délégations du Conseil départemental à la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-2-12-2 du 17 mars 2017 relative aux moyens des directions fonctionnelles de l'administration générale (hors ressources humaines, finances, valorisation du patrimoine immobilier et de la logistique),

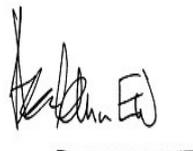
VU l'avis favorable de la 7ème Commission réunie le 10 mars 2017,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue et autorise le versement en une seule fois d'une subvention de 500 € à la Fédération des Ecomusées et des Musées de Société, pour l'organisation d'un Congrès National , sur le thème de la "citoyenneté dans les musées" qui a eu lieu en Alsace du 30 mars au 1er avril 2017 ;
- précise que la dépense correspondante sera prélevée sur la ligne du Budget départemental 2017, sur le Programme J718 Imputation 65-021-6574-3277-029.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité